

Procès-verbal de la 101^e assemblée générale

Date : jeudi 18 juin 2026
Lieu et heure : restaurant de la Fondation Battenberg, rue du Midi 55, 2504 Biel/Bienne, 18h30 - 19h40
Présent·e·s : membres de la coopérative (selon la liste de présence)
Présidence : Thomas Klotz et Claude Marbach
Procès-verbal : Christoph Kienholz

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et quorum
2. Élection des scrutateurs/-trices
3. Info sur :
 - a) rapport annuel 2025
 - b) comptes annuels 2025
 - c) rapport 2025 de l'organe de révision
4. Approbation du rapport annuel 2025
5. Approbation des comptes annuels 2025
6. Affectation du bénéfice 2025
7. Décharge au comité
8. Élection de l'organe de révision
9. Élection de nouveaux membres du comité
10. Démission
11. Divers



1. Accueil et quorum

Le coprésident Thomas Klotz ouvre la 101^e assemblée générale.

Il salue les membres de la coopérative ainsi que le réviseur, M. Hans-Peter Nydegger (jusqu'à fin 2025). M. Jonas Nowka est également salué. Il sera proposé au point 8 de l'ordre du jour comme successeur de Hans-Peter Nydegger.

Thomas Klotz constate que les documents ont été adressés dans les délais à l'ensemble des membres de la coopérative et que l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Sont présentes 49 personnes, représentant au total 52 voix.

Aucune proposition concernant un point à l'ordre du jour n'a été soumise préalablement. Aucun complément ni aucune modification n'étant demandé à l'ordre du jour, celui-ci est donc approuvé.

Un moment de silence est observé en mémoire des membres de la coopérative et des habitantes et habitants décédés au cours de l'année précédente.

2. Élection des scrutateur·trices

Daniel Müller (lotissement Crêt-du-Bois) et Eva Aeschlimann (lotissement Falbringen) se portent candidat·e·s comme scrutateur et scrutatrice. Aucune autre candidature n'étant proposée, ils sont élus par l'assemblée.

3. Informations sur :

a) Rapport annuel 2025

Claude Marbach présente brièvement les points essentiels, notamment le crédit de construction et le début des travaux dans le lotissement Champagne. Aude Bouimarin présente la décision relative à la production de chaleur dans le lotissement Sonnhalde; Claude Marbach poursuit avec le passage du mazout au chauffage à distance dans le lotissement «Chemin Emile-Ganguillet».

Thomas Klotz présente l'organigramme des différents organes de la biwog. Léa Marmet-Sperandio revient brièvement sur la fête du centenaire de la biwog.

b) Comptes annuels 2025

Thomas Zahnd présente les comptes annuels conformément au rapport financier. Le 28 mai 2026, la stratégie de financement de la biwog a été présentée lors d'une soirée d'information ayant attiré un public nombreux. Les documents seront mis à la disposition de l'ensemble des membres de la coopérative. Il donne également un aperçu de la stratégie financière élaborée en 2025 et des mesures qui devront être prises au cours des prochaines années.

À la suite de la remarque d'une coopératrice, les erreurs figurant dans la version française aux pages 11 (rapport annuel) et 17 (annexe aux comptes annuels) sont corrigées dans la version PDF.

Il présente les différents postes du bilan et du compte de résultat et en explique la portée.

À la question d'un coopérateur demandant si le partenariat avec la coopérative FAMBAU avait eu des incidences financières, il est répondu comme suit: la collaboration stratégique avec la coopérative FAMBAU n'aura d'incidences financières que dans les comptes annuels 2026. Cette collaboration n'a aucune incidence sur les comptes annuels 2025.



c) Rapport de l'organe de révision

Le réviseur, M. Nydegger, recommande d'approuver les comptes annuels en l'état. L'assemblée prend connaissance du rapport de l'organe de révision.

4. Approbation du rapport annuel 2025

→ Les membres de la coopérative approuvent le rapport annuel 2025 par 48 voix pour et 2 abstentions.

5. Approbation des comptes annuels 2025

→ Les membres de la coopérative approuvent les comptes annuels 2025 par 48 voix pour et 2 abstentions.

6. Approbation de l'affectation du bénéfice 2025

→ Sur proposition du comité, l'assemblée générale décide, par 50 voix pour, de l'affectation du bénéfice au bilan. Le report de l'exercice précédent, cumulé avec le bénéfice de l'exercice 2025 de CHF 19'408.69, donne un bénéfice au bilan de CHF 335'409.83. Sur ce montant, CHF 300'000.00 sont affectés à la réserve légale issue du bénéfice; le solde, soit CHF 35'409.83, est reporté à nouveau.

7. Décharge donnée au comité et au secrétariat

→ Les membres de la coopérative donnent décharge au comité et au secrétariat pour l'exercice 2025, par 46 voix pour et aucune abstention.

8. Élection de l'organe de révision

Après six ans au service de la biwog, M. Nydegger se retire de sa fonction de réviseur. Il est remercié par des applaudissements. Pour l'année 2026 en cours, le comité propose d'élire comme nouveau réviseur M. Jonas Nowka, de la société REVISIA. M. Nowka se présente brièvement. Le comité propose de réélire la société Verex AG, Bienne, pour l'année en cours.

→ Les membres de la coopérative approuvent l'élection de Jonas Nowka au poste de réviseur pour l'année 2026 par 51 voix et une abstention.

9. Nouvelles élections

Le point de l'ordre du jour est retiré par le comité. Il n'y a pas de nouvelle élection.



10. Départ

Aude Bouimarine remercie pour la confiance qui lui a été accordée et pour la collaboration professionnelle au sein du comité. Au nom du comité, Léa lui adresse ses remerciements et lui remet un cadeau de départ.

11. Divers

Prochaines dates : 19.06.2026, Concept de couleurs du lotissement Champagne ; 04.07.2026, Fête à l'occasion du dépôt de la demande de permis de construire pour le lotissement «Chemin des Pinsons». Claude présente les deux initiatives communales visant à renforcer la construction de logements d'utilité publique à Bienne, et qui sont sur le point d'être déposées.

Une question est soulevée : les mandataires externes chargés du concept d'aménagement extérieur ont-ils suffisamment tenu compte des préoccupations des habitantes et habitants ? Il est également relevé qu'aucune réponse n'a encore été apportée aux habitantes et habitants du lotissement Champagne. Oli (membre du GT «Concept d'aménagement extérieur») répond qu'une nouvelle soirée d'information est prévue et que l'élaboration du concept débutera à cette occasion avec les membres de la coopérative. Des manifestations spécifiques consacrées à l'aménagement extérieur auront ensuite lieu dans chaque lotissement. Dans le lotissement Champagne, ce concept devra être élaboré et mis en œuvre d'ici à 2029 (condition du permis de construire pour la rénovation énergétique complète). Les autres questions, notamment celles portant sur les exigences imposées de l'extérieur, pourront être abordées lors de cette soirée d'information.

Thomas Klotz clôt la 101^e assemblée générale à 19h40.
Le repas en commun est ensuite servi.

Les coprésidents :

Thomas Klotz Claude Marbach

Le rédacteur du procès-verbal :

Christoph Kienholz